

Bocage Gâtinais

Parc d'activités du Bois-des-places à Égreville

Un appel aux entreprises

Les élus de la communauté de communes Gâtinais-Val de Loing souhaitent que la zone d'activités d'Égreville se développe et que de nouvelles entreprises viennent s'y installer.

« C'est la confirmation de ma volonté de promouvoir ce site », explique Jean-Jacques Hyst, président de la Communauté de communes Gâtinais-Val de Loing, lors d'une visite organisée sur le site de la zone d'activité du Bois des Places, mardi 6 avril.

« Le développement économique est à l'origine de la Communauté de communes, et Égreville a toujours été un point d'attention pour développer les entreprises et bien évidemment les emplois... tout comme Souppes ».

M. Hyst était aux côtés du maire, Pascal Pommier, qui a rappelé succinctement l'historique de cette zone en préambule d'une réunion qui a précédé cette visite, dans les locaux de la mairie.

Il faut un réaménagement pensé

La réunion a permis de passer en revue tous les aspects allant dans le sens d'un réaménagement bien « pensé » : sécurité routière, accès... ainsi que la nécessité de la mise en place



Après une réunion en mairie, déplacement sur le site avec échanges auprès des entrepreneurs. Ici avec Denis Gilloots, à la tête de Serres & Équipements.

d'une signalétique efficace. Plusieurs membres du personnel de l'interco ont participé ainsi que Jean-Michel Capelle, vice-président, chargé du développement économique. Ce dernier a mis en avant la disponibilité des parcelles aménagées comme l'un des nombreux atouts.

« La proximité des autoroutes comme l'A6, l'A77, l'A19... C'est important pour nous qui nous déplaçons dans toute la France », indique Michel Chèvre, directeur de RCEI SAS, entreprise d'électricité industrielle installée sur le site depuis huit ans.

Denis Gilloots, à la tête de Serres & Équipements, rappelle l'importance du

cadre de vie, outre celle des moyens de liaisons : « On est très bien à la campagne. Moins de stress, pas de bouchons ».

« Partis de rien », précise-t-il. M. Gilloots a monté avec son épouse pour collaboratrice une remarquable entreprise. Société dont la notoriété a dépassé les frontières de la métropole : Polynésie, Réunion, toute la zone cyclonique, mais aussi la Pologne... L'entreprise est spécialisée dans la construction de serres et tunnels et de leurs équipements : chauffage, aspersion, ombrage, régulation climatique... Elle continue à développer de nouveaux marchés et a

besoin de collaborateurs.

LAREDJ DIEBAR

PLUS DE 100.000 M² DISPONIBLES. Seuls 130.000 m² sur les 240.000 m² que représente le parc d'activités sont occupés. La Communauté de communes et la commune, souvent première contactée, invitent de nouvelles sociétés à venir s'installer sur le site, quelles que soient leurs activités : artisanat, commerce, tertiaire, logistique... 11 hectares sont disponibles, lots de 1.500 à 8.000 m². Contact au 01.64.29.20.48 ou ccgvl@ccgvl77.fr.

À Égreville

Un élu et éco-citoyen dans l'action



Loin d'être découragé par le froid, François Dorange agit.

Face à l'impossibilité d'organiser des opérations d'envergure de nettoyage collectif, François Dorange, conseiller municipal délégué de l'environnement, se lance seul et arpente les rues de sa ville à la chasse aux déchets et aux détritiques. Sur lui, un T-shirt sur lequel est imprimé : « Marre des déchets ! J'agis ». Ce court texte sonne comme un message pour sensibiliser la population à cette problématique.

« Il faut qu'on se rende compte du nombre de dé-

chets dans une rue. Masques, cigarettes, papiers de bonbons, canettes... », alerte-t-il, encouragé dans sa démarche par des habitants venus à sa rencontre. « J'essaie de le faire régulièrement », confie-t-il, lui qui, par ce geste sans annonce, invite à l'exemplarité pour plus de civisme et pour le bien de la commune et de l'environnement.

« Nous espérons ouvrir cette opération aux habitants d'Égreville quand la situation sanitaire le permettra », espère-t-il.

En deux mots

Le Musée-jardin Bourdelle à emporter !

On ne peut toujours pas aller se balader dans le Musée-jardin Bourdelle d'Égreville admirer la nature renaître entre les œuvres du célèbre sculpteur. Pour tous ceux qui sont en manque de culture et belles choses, le Musée-jardin a décidé de proposer sa boutique souvenir en click and collect. L'idée étant d'emporter Bourdelle chez vous !



Photos du jardin, magnet papillons, insectes en tout genre et en terre cuite, carnet de croquis, livres sur Bourdelle ou la cuisine aux fleurs et même des modèles réduits bien sûr de sculptures comme cette résine inspirée du « Petit cheval sans selle » d'Antoine Bourdelle vendue 10 €. Pour les fans des oiseaux, nous avons adoré les sublimes sculptures en bois peint (tarif 15 €) et le jeu de 54 cartes représentant les oiseaux les plus communs et certains visiteurs inattendus du Musée-jardin qu'il faut apprendre à reconnaître (tarif 5 €). Renseignements sur le site www.musee-jardin-bourdelle.fr et contactez la boutique du musée par mail : bourdelle@departement77.fr ou au 01.64.78.50.90.

Service de broyage à domicile des déchets verts

Le SIRMOTOM propose aux habitants de ses 39 communes un service de broyage des déchets verts à domicile. Un agent du syndicat se déplace avec un broyeur de végétaux remorqué et broie dans votre jardin branches (13 cm de diamètre maxi) et végétaux. Réduits en copeaux, ils peuvent être utilisés en paillage. Participation 15 € pour deux heures d'intervention ou un volume maximum de 10 m³. Inscriptions sur le site www.sirmotom.fr rubrique prévention.

BLENNES

UN BOUCHER SUR LE MARCHÉ. À force de chercher, la municipalité a trouvé un boucher pour son marché du samedi matin, de 7 h 30 à 13 h 30. Présent samedi 10 avril, le boucher prévoit de venir un samedi sur deux proposer sa viande de bœufs limousins élevés en pâturage. Vente au détail ou par colis de 5, 8 ou 10 kg, passer de préférence commande pour les colis au 07.88.36.43.48.

Lorrez-le-Bocage

Des locaux à louer dans le bourg

Au dernier recensement, Lorrez-le-Bocage-Préaux comptait 1.294 habitants. Yves Boyer y a été élu maire en juin 2020 pour un second mandat. La crise sanitaire n'empêche pas la municipalité d'entreprendre des projets pour dynamiser le village.

Lorrez compte 15 entreprises dont 5 commerces de proximité. La mairie souhaite mettre en location deux bâtiments pour dynamiser la commune. C'est ainsi que la boutique d'environ 50 m² située à côté de la pharmacie et l'ancien cabinet médical de 90 m² plutôt adaptés pour des bureaux sont disponibles à la location.

La Coop, médiathèque et maison de services au public, s'adapte aux contraintes sanitaires. Les activités des associations sont pour la plupart mises en stand-by. « La crise entraîne l'annulation des manifestations et nous empêche de faire connaissance avec les nouveaux Lorréziens. Dès que cela



Deux locaux commerciaux sont à louer à l'instar de l'ancienne boucherie : renseignements en mairie !

sera possible, nous les inviterons autour d'un verre de bienvenue », informe Yves Boyer, le maire.

Négociations en vue

La route de Normandie n'a pas été conçue pour recevoir un trafic de poids lourds de plus de 40 tonnes. « Nous sommes en pourparlers avec le directeur de l'entreprise qui

l'utilise principalement. Nous espérons trouver un accord durable sur une gestion de la voirie et des travaux de réfection nécessaires », explique l' élu.

Quant à l'avenue située sur la D69E, elle appartient au Département. « Le revêtement est dégradé. Cela entraîne des problèmes d'écoulement lors des fortes pluies. Le Départe-

ment ne souhaite pas prendre en charge les travaux de réfection. Nous sommes en train d'envisager le rachat de cette avenue pour pouvoir les réaliser », précise le maire.

Contrat rural en cours

L'école maternelle se fera une beauté cet été. « Nous avons prévu de procéder aux changements des huisseries qui deviennent de vraies passaires thermiques. Nous allons supprimer certaines baies vitrées qui ne servent à rien. S'en suivront des travaux de peinture et nettoyage avant la rentrée. L'année prochaine, nous ferons de même avec l'école élémentaire. Des travaux nécessaires aussi bien pour réaliser des économies d'énergie que pour le bien-être des 160 élèves et de leurs instituteurs », détaille Yves Boyer.

Du côté de l'éclairage public, les opérations de mise en place de LED se poursuivront en 2021, tout comme la réfection des trottoirs.